



COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Calendrier des séances 2025

C.A.P.	Date de la séance	Date limite de réception des dossiers (*)
Catégorie A	Vendredi 21 mars 2025	Vendredi 28 février 2025
	Vendredi 13 juin 2025	Vendredi 23 mai 2025
	Vendredi 26 septembre 2025	Vendredi 5 septembre 2025
	Vendredi 12 décembre 2025	Vendredi 21 novembre 2025
Catégorie B	Vendredi 21 mars 2025	Vendredi 28 février 2025
	Vendredi 13 juin 2025	Vendredi 23 mai 2025
	Vendredi 26 septembre 2025	Vendredi 5 septembre 2025
	Vendredi 12 décembre 2025	Vendredi 21 novembre 2025
Catégorie C	Vendredi 21 mars 2025	Vendredi 28 février 2025
	Vendredi 13 juin 2025	Vendredi 23 mai 2025
	Vendredi 26 septembre 2025	Vendredi 5 septembre 2025
	Vendredi 12 décembre 2025	Vendredi 21 novembre 2025

(*) Les dossiers que les collectivités et établissements souhaitent soumettre à la CAP doivent être réceptionnés au plus tard 3 semaines avant la réunion et être accompagnés de toutes les pièces nécessaires à leur examen. Passé ce délai, les dossiers sont présentés à une séance ultérieure.

Toute saisine devra être adressée par voie électronique auprès du CDG 07
à l'adresse suivante : cap-ccp@cdg07.com